

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 41

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET

- Ratification de deux déplacements internationaux :
- Un déplacement sur Bruxelles en Belgique, du 16 au 17 novembre 2016,
 - Un déplacement sur Osaka et Kobe au Japon, du 04 au 10 décembre 2016.

**Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1,22,55**

Le rapport qui vous est présenté a pour objectifs :

- de présenter les programmes des missions,
- de valider les dépenses qui ont été nécessaires à l'organisation des missions,

I – RAPPEL DE L'OBJET DES DEPLACEMENTS

La Politique internationale de la collectivité souhaite contribuer à l'attractivité du territoire des Bouches-du-Rhône et à placer la collectivité dans un « jouer collectif institutionnel » pour une mutualisation des forces et des moyens.

A ce titre, les élus départementaux ont représenté la collectivité sur deux déplacements institutionnels communs à la Ville de Marseille et à la Métropole Aix Marseille Provence.

- Un déplacement sur Bruxelles du 16 au 17 novembre qui avait pour but de prendre officiellement possession de l'agrément de « Marseille Provence Capitale européenne du Sport en 2017 ». Déplacement autorisé par le rapport n° 4 de la Commission permanente du 21 octobre 2016.
- Un déplacement au Japon du 04 au 10 décembre à des fins de promotion des territoires de Marseille et de la Provence. Déplacement autorisé par le rapport n°6 de la Commission permanente du 21 octobre 2016.

II – REALISATION DES DEPLACEMENTS

1 - BRUXELLES.

Conseiller départemental représentant la collectivité :

- Monsieur Patrick Boré, 1er Vice-président et délégué aux Relations internationales et aux Affaires européennes,

Le 16 novembre 2016, une délégation marseillaise composée de sportifs, d'ambassadeurs et de personnalités issus du monde sportif se sont rendus en délégation officielle d'élus locaux à Bruxelles pour recevoir officiellement le titre de Marseille – Capitale Européenne du Sport en 2017.

Le CD13 et son engagement sur Marseille Provence Capitale Européenne du Sport 2017 :

- La pérennisation des financements sur les événements labellisés MP 2017. Soit 3.2 millions d'euros en 2016 qu'il est proposé de reconduire en 2017 (Open 13, Marseille-Cassis ...)
- Une enveloppe supplémentaire de 1 million d'euros afin de développer et d'asseoir la politique sportive en favorisant les actions handicap, santé, citoyenneté :
 - Grands événements : Finale de la coupe du monde de patinage artistique, Championnat du monde de Squash par équipe, Championnat d'Europe de séries olympique voile
 - Actions santé : Lancement du sport sur ordonnance sur la ville de Marseille
 - Actions handicap: Championnat de France de Tennis adapté, Coupe de France de Céci foot

- Actions culture : Exposition itinérante sur le sport et ses valeurs par les Archives Départementales, Exposition « plus forts », histoires des sports dans les Bouches-du-Rhône également par les archives départementales.

Programme réalisé ci-après :

Départ de Marseille	Mercredi 16 novembre	Vol de 12.35
Cérémonie au Parlement européen	Mercredi 16 novembre	à 17.30
Retour à Marseille	Jeudi 17 novembre	Vol de 10.05

Budget réalisé :

Comprenant la nuitée et le billet d'avion sur Compagnie Bruxelles Airlines	518 Euros
--	------------------

2 – JAPON

Conseiller départemental représentant la collectivité :

- Madame Patricia Saez, Conseillère départementale

Du 04 au 10 décembre 2016, le Conseil départemental 13, à l'invitation de la Ville de Marseille, a participé à une mission économique à Kobe et Osaka avec pour principaux objectifs :

- Promouvoir l'attractivité de notre territoire,
- Présenter les dispositifs d'aide à l'implantation pour les entreprises,
- Participer au Forum clôturant l'Année de l'innovation Franco Japonaise.

Programme réalisé :

Dimanche 4 décembre 2016 : départ de Marseille 10h40

Lundi 5 décembre 2016 : Arrivée Osaka 8h40

Mardi 6 décembre sur Osaka

- 09h00 – 11h00:** Plénière d'ouverture du Forum de l'innovation
- 14h00 – 15h00 :** Séminaire « Ville durable»
- 15h00 – 16h00 :** Séquence « Responsabilité Sociale des Entreprises »
- 17h00 - 18h15 :** Conférence de presse
- 18h30 – 21h00 :** Soirée du Forum de l'innovation

Mercredi 7 décembre sur Osaka

- 9h00 –11h00 :** Séminaire santé
- 14h00 – 17h00 :** Séminaire l'innovation au cœur de l'attractivité de la France.
- 17h00 – 18h30** Séminaire l'offre innovante du tourisme en France

Jeudi 8 décembre sur Osaka

- 07h30 :** Départ pour Kobe en bus
- 10h00 :** installation à l'hôtel
- 12h00 :** Déjeuner à « **La Maison de Provence** »
- 15h30 :** Entretien de courtoisie avec le Maire de Kobe (**Réservé aux élus**)
- 18h30 :** Dîner officiel pour tous les membres de la délégation offert par la Mairie de Kobe

Vendredi 9 décembre sur Kobe

08h50 : Visite du Port de Kobe en bateau

10h30 : Conférence à l'Université de Kobe : *"Building Port Cities Network for the Resilience of Communities in Current Society"*

Midi : Déjeuner à l'université

13h30: Visite du cluster santé

17h30 – 21h00 : Dîner de Networking offert par la Ville de Marseille

Samedi 10 décembre

10.50 départ d'Osaka

18.00 : Arrivée à Marseille

Budget réalisé :

Comprenant les nuitées et le billet d'avion sur Compagnie Lufhtansa **2 824,17 Euros**

III – CONCLUSION :

Au bénéfice des considérations qui précèdent, dans le cadre de la Politique publique de Relations extérieures du Conseil départemental pour l'exercice 2017, je vous propose de :

- Confirmer la réalisation des missions tenues à Bruxelles et au Japon aux dates respectives des 16 et 17 novembre 2016 et du 04 au 10 décembre 2016, autorisée en Commission Permanente,
- Ratifier les moyens, actions, et résultats mis en œuvre et réalisés à l'occasion de ces missions,
- Valider les dépenses qui ont été nécessaires au bon déroulement de cette mission, pour un montant de 518 Euros pour Bruxelles et 2 824 ,17 Euros pour le Japon.

Ces dépenses seront imputées au chapitre 65 du budget départemental.

Signé

La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL